

Village d'Ayer

Situation des points de collecte



Cet EcoPoint peut-être sous surveillance vidéo 24h/24 et 7 jrs/7.
 Les données ne sont pas copiées et sont conservées au maximum 7 jours. Elles sont ensuite effacées.
 (art.50, du règlement de police de la commune d'Anniviers.)

